



Saint-Denis, le 2 mai 2019



Monsieur le Président  
Chambre Régionale des Comptes  
44, rue A. De Villeneuve  
97488 Saint-Denis Cedex

Réf : Maire/Dgs/PJ/ 30-04-19

**Objet** : Réponse au rapport d'observations définitives

**(Remis contre récépissé)**

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de la Réunion, portant sur la gestion de la Commune de Saint Denis depuis 2013.

Celui-ci est le fruit d'une instruction en toute transparence avec les services de la Ville tout au long de l'année 2018. Aussi, je vous remercie de l'audience que vous m'avez accordée au cours de laquelle j'ai pu exposer ma vision de la gestion et du développement de la Ville de Saint-Denis, en complément de mes rapports du 7 février et du 5 mars 2019.

J'ai lu avec intérêt les deux livrets de 101 pages. J'ai noté que certaines de mes remarques avaient bien été intégrées et que la Chambre a relevé que la Ville a d'ores et déjà mis en œuvre près de la moitié de ses recommandations.

Je m'attacherai donc ici à vous faire part de mes observations définitives qui représentent une synthèse de nos échanges sur les principaux thèmes :

- 1- Concernant la situation financière et comptable : je retiens que le contrat de confiance avec l'Etat a bien été respecté, grâce, comme vous le soulignez, à « un effort accru de maîtrise des dépenses et à un doublement de la capacité d'autofinancement ».
- 2- Concernant NEO, je confirme que la maîtrise d'ouvrage globale est dorénavant portée par la Région, qui finalise actuellement le plan de financement.

- 3- Concernant Océan, projet majeur pour le cœur de Ville, les recommandations de la CRC relatives au risque financier ont été prises en compte, l'emprunt ayant été depuis garanti par la Cinor. Le volet opérationnel suit son cours normal dans le cadre de la Délégation de Service Public avec la SAS.
- 4- Concernant la politique de l'eau, la Ville partage l'analyse de la CRC qui constate l'effort important de l'investissement pour la rentabilité et la qualité du réseau, tout en maintenant le juste prix pour l'utilisateur.
- 5- Concernant les ressources humaines, la Ville entend s'appuyer sur les recommandations de la CRC pour élaborer un nouveau plan d'actions stratégiques intégrant notamment l'organisation du travail et l'ajustement statutaire. Sur les effectifs, je tiens à préciser de nouveau que l'effectif est de 2836 agents (et non 3800) comme indiqué d'ailleurs à la page 20 du rapport.

J'ai bien conscience que, dans ce contexte difficile pour les collectivités locales, ces efforts doivent être poursuivis et je m'engage à suivre vos recommandations, que je considère comme un appui à l'amélioration continue de la performance des services.

Enfin, je vous informe que je communiquerai ce rapport au prochain conseil municipal, conformément à l'article 243-5 du code des juridictions financières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Le maire,



Gilbert Annette

